MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 16 juillet 2021

RN 66 – Fermeture dans les 2 sens de circulation dans le cadre de la réparation du pont de Berland à FRESSE-SUR-MOSELLE (88) par la DIR Est

La nuit du lundi 26 au mardi 27 juillet 2021 de 21 h à 5 h, la direction interdépartementale des Routes de l'Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à la fermeture de la RN 66 dans les deux sens de circulation à hauteur de FRESSE-SUR-MOSELLE (88).

Les travaux concernent le changement de tablier de l'ouvrage.

Durant cette nuit les poids lourds seront invités à emprunter « l'itinéraire conseillé » pour diminuer la circulation au droit du chantier. Cet itinéraire empruntera la RN57 à hauteur de Remiremont, la RD64 à hauteur de Luxeuil-les-Bains, la RN19 à hauteur de Lure et enfin l'A36 à hauteur de Belfort pour rejoindre Mulhouse.

Pendant cette fermeture, des déviations seront mises en place :

- **Pour les poids lourds** : « l'itinéraire conseillé » ci-dessus sera obligatoire dans les 2 sens de circulation.

- **Pour les autres véhicules** : Un itinéraire de déviation grande maille sera mis en place à hauteur du Thillot en direction de Mulhouse.

Un itinéraire de déviation locale, interdite aux poids lourds, est mise en place à Fresse-sur-Moselle dans le sens Mulhouse => Remiremont pendant toute la durée des travaux.

Consciente des désagréments liés au droit de ce chantier,
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.
Elle leur recommande la plus grande prudence
et la modération de leur vitesse sur les chantiers et déviations.

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.bmc.direction@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60

Siège de la Direction interdépartementale des routes de l'Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr

ISO 9001 : 2015
ISO 45001 : 2018